



N° 85 décembre 2023

# APLOC info

Association des Plaisanciers de Loctudy  
Bureau du port de Plaisance  
29750 LOCTUDY

<http://www.aploc.org/>

[aploc29@gmail.com](mailto:aploc29@gmail.com)

## On l'a fait

### Visite du chantier Le Cœur à Lesconil



La partie atelier du chantier



La partie musée

12 membres de l'APLOC étaient présents pour la visite du chantier le Cœur à Lesconil. Les bénévoles de l'association BAG LESKON nous ont présenté les trésors de ce chantier fermé depuis plusieurs dizaines d'années.

Nous avons découvert tout un patrimoine local, stocké, agrémenté et illustré par des passionnés.

---

## l' APLOC soutient la SNSM



Comme chaque année une délégation de l' APLOC, s'est rendue à bord de Margo-dig pour remettre le chèque de soutien au président de la station de Loctudy l'île Tudy.

## Repas de clôture de la saison et remise des trophées



Remise du trophée de la Baie à Lidawen



Trophée de la pêche pour Katelll



Accueil avant l'apéro



Une partie des convives à la fin du repas

**C'était salle comble pour notre repas de fin de saison. La soirée chaleureuse s'est terminée par quelques chants de marins...**

**Michel Boëdec a reçu le trophée de la voile qui récompense le vainqueur des sorties du samedi après-midi.**

**Yannick Le Berre a lui reçu le trophée de la pêche qui récompense le meilleur pêcheur des parties organisées, à terre et en bateau, par la commission pêche promenade.**

**Tous les participants classés ont été récompensés par de nombreux lots de valeur offerts par CN Diffusion, Loc Marine Service. La Maison Larzul a offert à chacun une boîte de ses délicieuses spécialités. Un grand merci aux généreux donateurs.**

**Une telle soirée ne pourrait avoir lieu sans l'investissement de l'équipe de la Cam-buse et de la poignée de petites mains toujours disponibles! Qu'ils soient remerciés au nom de tous les participants.**

# On va le faire

## Questionnaire assurances

La Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer nous sollicite pour un questionnaire.

Voici sa demande:

« La passion de la pratique de la Pêche de Loisir qui nous anime est de plus en plus onéreuse .

La FNPP, notre Fédération, se propose, grâce au poids de l'ensemble de ses adhérents, de négocier un contrat d'Assurance Bateau. Celui ci pour ceux que cela intéressera, rassemblera les meilleurs propositions tant en couverture, services, prime qu' fiabilité de la Compagnie retenue.

Pour aboutir à un résultat positif, il nous faut rassembler le panel le plus large possible, donc un maximum de retours à la FNPP du questionnaire que vient de vous faire parvenir notre Président, J. MITSIALIS.

Merci de le router à l'ensemble de vos Adhérents par Courriel ou tout autre moyen de communication à votre convenance.

Pour la bonne réussite de cette opération Gagnant/Gagnant, il est IMPERATIF j'insiste lourdement qu'un retour Maximum de ces questionnaires parvienne à la FNPP.»

Le questionnaire est en pièce jointe.

---

## Tous En Mer 2024 1er juin

Cette manifestation a permis à plus de 40 personnes en situation de handicap ou de reconstruction, de vivre avec plaisir et bonheur un grand moment maritime sur nos bateaux, qui plus est lors d'une magnifique journée ensoleillée !  
Nous sommes persuadés que ce fut aussi pour vous un

Considérant le succès de cet événement et les retours plus que positifs des associations participantes, le conseil d'administration de l'APLOC a décidé de le renouveler, ce beau moment de solidarité et de partage, dans le même format.  
Nous avons donc le plaisir de vous informer que « Tous en Mer » se tiendra en 2024 le samedi 1<sup>er</sup> Juin.

---

**Notre Assemblée générale aura lieu le samedi 13 janvier salle polyvalente (derrière la mairie) Nous vous attendrons nombreux  
À partir de 18 heures**

---

# Visite de la conserverie la Compagnie Bretonne

Une visite de l'usine Furic ( la Compagnie Bretonne est programmée le mercredi 17 janvier à 15 heures à Penmarc'h.

Une information plus détaillée vous sera donnée dans le prochain APLOCinfo.

---

## Réunion du CLUIPP



L'assistance attentive

La réunion annuelle du Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance a eu lieu cette année à Pont l' Abbé dans les locaux du Syndicat Mixte.

Cette réunion est l'occasion unique d'échange entre les gestionnaires des ports ( Mairie pour le port de Loctudy et Syndicat Mixte pour le port de l' Ile Tudy). Les augmentations

des AOT pour les usagers plaisanciers du port sont de 6.5 % qui s'ajoutent aux 6.5% de l'an dernier. Concernant les tarifs d'outillage, des services et frais annexes la facture est bien plus salée puisque les augmentations vont de 14.3% pour le remorquage à plus de 50% pour la fourniture d'électricité et jusqu'à plus de 200% pour les bateaux extérieurs utilisant l'aire de carénage ( nouveau tarif à la longueur) pour les usagers permanents du port l'utilisation de l'aire de carénage est comprise dans l' AOT.

A propos de l' aire de carénage l' adjoint au port a indiqué un déficit annuel de l'ordre 20 000€. Notre Président Jean Pierre Eugene avait mis en garde lors du CLUIPP du 13 novembre 2019 il est noté au compte rédigé par le Syndicat mixte :

« la station aurait pu être dimensionnée pour 600 bateaux pour garder le régime d'autorisation. Il est répondu que c'est l'autorisation initiale (1200 bateaux ) qui a été fondatrice du dimensionnement et que la surface de l'aire a déjà été réduite. »En 2023 540 bateaux ont utilisé l'aire de carénage confirmant qu'il n'était pas nécessaire de changer le classement pour l'environnement.

Une question a été posée sur la ventilation des 30 000€ du forfait annuel des prestations des employés de la commune au port de plaisance, nous avons appris à cette occasion que les indemnités d'élus notamment de l'adjoint chargé du port de plaisance de la stratégie de développement et de prospective du territoire de Loctudy était pour moitié imputée au budget du port de plaisance. Cette annonce a suscité surprise et indignation à travers la salle.

A la suite du CLUIPP les voix de tous les professionnels se sont unies à ceux de plaisanciers pour un vote historique au Conseil Portuaire c'est la première fois que sont rejetés le projet de budget ainsi que les tarifs de la plaisance par les professionnels. De leur côté les plaisanciers ont, par solidarité, voté aux côtés des professionnels pour rejeter tous les votes les concernant ce n'était JAMAIS arrivé.